

ITALIE : LES VOYAGES D'AFFAIRES

Les services des passeports et visas	Pour plus d'informations, consulter le site du Ministère italien des Affaires étrangères Liste des Ambassades et Consulats italiens dans le monde
Les précautions sanitaires	Il est recommandé que toute personne âgée de 16 ans et plus soit entièrement vaccinée contre la COVID-19 avant le voyage et présente, si nécessaire, une preuve de vaccination contre la COVID-19 à la frontière. Les informations à jour sur toutes les exigences sanitaires d'entrée ainsi que sur les vaccins de routine et recommandés pour l'Italie sont fournies sur les pages dédiées des sites web TravelHealthPro et CDC. Bien qu'il n'y ait pas d'exigences officielles en matière de vaccination, les vaccins suivants sont fortement recommandés : tétanos, diphtérie, varicelle, grippe, rougeole, rage, hépatite A et B et poliomyélite. Dans les régions du Trentin-Haut-Adige, de la Vénétie, du Frioul-Vénétie-Julienne, de l'Émilie-Romagne et des Pouilles, la vaccination contre l'encéphalite à tiques est recommandée. L'eau est généralement de bonne qualité en Italie, mais il est conseillé d'utiliser de l'eau en bouteille dans la région de Naples.
Conseils de santé aux voyageurs	Vous pouvez consulter les derniers conseils du gouvernement français sur les conditions sanitaires requises pour se rendre à l'étranger, y compris les vaccins de routine et les vaccins recommandés pour les voyages à l'étranger, sur le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.
Pour plus d'information sur les conditions de sécurité	Les conseils du Ministère canadien des Affaires étrangères Les avertissements pour les voyageurs donnés par le Département d'Etat américain. Consultez les conseils aux voyageurs du ministère français des affaires étrangères.
Les numéros d'urgence	Police : 113 Ambulance : 118 Pompiers : 115 Assistance Européenne : 803803 Anti-incendie : 1515
Télécommunication	Suffixe internet : .it Pour téléphoner de l'Italie, composez le : 00 Pour téléphoner l'Italie, composez le : +39
Payer	Il n'y a pas de distributeurs automatiques, mais des petits bureaux avec l'écriteau "change". Ils sont présents dans toutes les grandes villes, dans les petits villages ils sont plus rares. Veillez donc à emporter suffisamment de liquide sur vous. On peut payer avec de la monnaie ou des cartes bancaires : dîners Club, MasterCard and Visa. Les chèques sont aussi acceptés mais ils doivent être en euros, livre sterling ou dollars américains.
Visiter	ENIT, Office National du Tourisme